

Cimetière de Saint-Vigor-des-Monts

Les cimetières :

Cimetière es Huguenots :

Il y eut à Saint-Vigor-des-Monts un cimetière réservé aux Huguenots qui se trouvait à l'emplacement du jardin du presbytère bâti en 1722.¹ Ce presbytère se trouvait anciennement au bout de l'église, du côté du soleil levant. Est-ce le même lieu que celui figurant à la vente par Henriette Berthe Adolphine Marie Choury-de-Lavigerie, veuve Burdin-de-Saint-Martin à Versailles à Victor Emile Mauger des terres et fermes du Logis et de la Lumière dont la parcelle dite du cimetière.²

Cimetière de Sainte-Marie-des-Monts :

Le second des trois cimetières était celui de Sainte-Marie-des-Monts qui n'était plus qu'un champ ordinaire au milieu du 19^e siècle lorsque le curé commença la rédaction du livre paroissial et la croix commémorative posée sur trois tombeaux : Charles Bouvet, Richard Lebrun, tous les deux curés de Sainte Marie-des-Monts ainsi que la dédicace de la fondation de maître Louis de Gouvets et l'autel primitif de cette église vendue pour 160 francs à François Morel, Guérin, Tostain, la fontaine en 1831. Le cimetière de Sainte Marie avait été donné à la cure de Saint Vigor.

Cimetière de Saint-Vigor-des-Monts :

Le curé de Saint-Vigor-des-Monts présente ainsi sa paroisse en 1950 dans le cadre des conférences ecclésiastiques « accrochée aux flancs d'une colline dont les crêtes dominant toute la région en un splendide et très vaste panorama, la paroisse de Saint-Vigor-des-Monts étire ses maisons et ses villages sur huit kilomètres de long pour une largeur moyenne de deux à trois »... « Son territoire actuel comprend aussi celui d'une ancienne paroisse : Sainte-Marie-des-Monts, dont l'église, située à trois cent mètres à vol d'oiseau, au nord de celle de Saint Vigor, et qui tombait en ruines, fut détruite en 1831 ».

Je cite à nouveau le curé : « le cimetière situé autour de l'église, est bordé de trois côtés par la route, et complètement entouré de murs surmontés d'une grille au nord et à l'ouest, d'une haie de charmille au sud. Il n'eut pas à souffrir des bombardements qui précédèrent l'avance des troupes américaines ; par contre, grilles et murs furent assez sérieusement endommagés. La municipalité se propose de faire prochainement réparer les dégâts. Il est soigneusement entretenu ; les tombes toujours propres et fleuries ; les allées larges et recouvertes d'une épaisse couche de gravier. A l'exception d'une riche chapelle mortuaire en granit, sépulture de la famille Lemélorel, les Montils, aujourd'hui éteinte, il ne renferme aucun monument luxueux. La plupart des tombeaux qui ont été placés depuis une quinzaine d'années témoignent cependant d'un accroissement certain des fortunes. Les divers ornements qu'on y met sont ordinairement de mauvais goût, mais toujours d'inspiration religieuse. Depuis quelques années, tend à s'introduire la coutume de placer, surtout sur les tombes des soldats tués au front, une plaque de marbre portant la photographie du défunt. A droite du portail de l'église, se trouve le monument aux morts des deux guerres.

¹ Manuscrit de Romain Boudin aux archives départementales de la Manche, 1756.

² ACP Percy, volume 106, folio 57-58, 102.

Les dimensions actuelles du cimetière datent de 1867. Nous lisons en effet dans les archives paroissiales la relation suivante « le dimanche 3 novembre 1867, jour de la fête patronale Saint Vigor, à l'issue des vêpres, et après une éloquente instruction sur la circonstance, de monsieur l'abbé Rauline, prédicateur à Saint-Lô, la nouvelle portion du cimetière, donnée par monsieur le baron et madame la baronne de Chaulieu (environ 20 mètres de large dans toute la longueur du mur à l'est) a été solennellement bénite par monsieur Augustin Lioult, curé de Landelles sous Vire, en présence de messieurs les curés de Montbray, Montabot et Gouvets et d'une nombreuse procession formant une triple ceinture tout le pourtour du cimetière ». ³ Une donation de terre est consentie le 7 avril 1862 par Louise Eléonore Luce épouse de Raoul Gabriel Jules des Rotours, baron de Chaulieu, propriétaire, demeurant à Vire à la commune de 3 ares 32 centiares dans la partie vers l'est du verger du logis de Saint-Vigor. ⁴

Des arbres verts de plusieurs espèces sont plantés ainsi que trois ifs dont deux de chaque côté du portail en 1876. Quinze mètres de sable sont également apportés cette année-là pour relever les allées et le pourtour de la procession.

Un marché est passé le 20 août 1899 pour la construction du mur du cimetière. ⁵ Quelques années plus tard, en 1912, deux barrières en fer sont placées, l'une pour fermer l'entrée nord du cimetière, et l'autre, face au portail, à l'ouest.

Le cimetière a changé d'aspect notamment par la disparition de l'if (iffe dans le texte) du cimetière qui avait été planté en 1756 par maître Jean Morel, de la Ricouvière, à la barrière du cimetière. Il n'était pas, précise-t-il « pas plus gros que le bras d'un homme quand il le planta ». ⁶ Je ne sais pas comment ni quand il disparut.

La croix du cimetière et le pupitre utilisé pour l'évangile des Rameaux. La tempête du 2 septembre 1875 renverse la croix du cimetière et sa chute mutile quelques éléments d'ornementation. Une somme de 93 francs est dépensée pour la relever à quelques mètres au-dessus de son ancestrale place depuis plus de deux cent ans.

L'escalier du cimetière « qui n'était qu'une brèche dans un mur en ruines » fait l'objet de travaux en 1883. ⁷

Le monument aux morts, fourni par René Rivière de Villedieu, est solennellement béni le dimanche 24 avril 1921. Le mémorial paroissial dans l'église fut quant à lui béni le 9 novembre 1919. ⁸

Eglise, nécropole funéraire de l'Ancien régime :

L'église, à la puissante tour-clocher à bâtière, est un intéressant conservatoire du patrimoine funéraire avec les pierres tumulaires qu'elle contient. Elle se dresse au cœur du cimetière, clos de

³ Page 61 du livre paroissial.

⁴ 3 Q 5881, folio 10, 101

⁵ 3 Q 9059 ACP Tessy, folio 20.

⁶ Manuscrit de Romain Boudin.

⁷ Page 69 du livre paroissial.

⁸ Page 85 du livre paroissial.

part en part d'un mur. Le pavé de l'église est presque entièrement composé de pierres tombales dont la plupart datent du 18^e siècle.

Nef :

L'une d'elles est cependant plus ancienne, placée dans la nef, entre les autels latéraux, elle porte l'épithaphe suivante « ci gist François de Gouvets/1535 /ci gist Perrine Dorenge, sa fame (sic)/1498 ». ⁹

D'autres dalles tombales portent les épitaphes qui suivent : Ci gist Pierre Nantier, 1606 / Ci gist Estienne Legrand, 1638 / Ci gist Michel Aumon/1603 / Ici repose M Gilles Lemélorel, premier vicaire de ce lieu/1591 y sont les corps de MM F Tostain, diacre, décédé en 1711 et de G^{le} Totain, Martinière en 1727 / Ici repose les corps de Jean Grochêne décédé le 8 X^{bre} 1757 âgé de 62 ans et sa femme décédée le 29 9^{bre} 1756, âgée de 64 ans.

Transept :

Médaille circulaire martelée. "A la gloire/de Dieu et/pour le repos/des Trépassés/M[essi]re Gilles Morel con[seill]er du Roy payeur des rentes de/l'hostel de ville de Paris a par contrat passé deva(nt)/Guillaume Le Peltier n[otai]re au Pont Farcy le 20 de/mars 1695 fondé à perpétuité en l'église de St Vigor/une messe anotte du St Sacrement tous les premiers judy de/chaque mois avec quatre services solennels par chaque ann(e)/aux quels lon chantera une messe le jour des trespasés l'autr(e)/le jour St Gilles l'une le jour Ste Anne et la 4(me) le lendemain de la Ste/Trinité les deux autres messes de chachun des dits 4 services/doibvent estre le lendemain et jours ensuivant les dittes feste/ou doibvent assister tous les p[re]b[t]res et chapelins de laditte parois[s](e)/toutes lesquelles messes doivent estre célébrées avec deux/chapiers plus 26 messes basses par chasque année qui seront dit/de chaque moys avec termement et recommanda[ti]on au prosne le/dimanche précédent des dittes messes et un libera à la fin de/chacque messe et une prière et recommanda[ati]on avec un libera le / jour des trespasés et le tout comme il est plus amplement dit / par le dit contrat et par un autre du depuis passée entre le / dit sieur Morel à la stipula[ti]on de Jean Haupaye et le sieur curé / et p[re]b[t]res et tresoriers et général du lieu de Saint Vigor le / dimanche premier jour de juin 1710." (Source : conservation départementale des antiquités et objets d'art de la Manche).

(A la gloire de Dieu) (en italiques) et du St Sacremt/par contrat passé devant Jean/Lalesnel not[ai]re royal et la viconté/de Vire siège du Pont Farcy et ses/adjointes le 28 aoust 1688 (8 transformé en 9?)/Honor[a]ble homme Pierre Lucas Me/couvreur à Paris et Anne Françoise/Hébert son épouse bourg[eoi]se de Paris/ont donné à l'église de St Vigor des Mon(ts)/12 livres dix sols de rente pour faire/dire par chacun an à perpétuité cinq/hautes messes solennelle au grand/autel,scavoir de St Sacremt le 29 de/juin jour de St Pierre à l'issüe de laq[uel]le sera fait la proscension avec la croix/érigée par le S[ieu]r Lucas ou sera chanté/Salve Regina (de profundis) (italiques) et un salut/le soir, de la Vierge les jours de son/Assumption avec exposi[ti]on de St Sacremt/et un salut le soir de sa Nativité aussi/procers[si]on autour de l'église toute/les deux, avant que de les commencer/le lendemain des Trepassez et le/dimanche de l'octave de St Sacremt à la/fin de chascun sera chanté le (Libera/de profundis) (italiques) et Salva Regina ausquelles/messes et saluts assisteront le Sieur / curé et tous les preshes chapelains / celebrans de la d[ite] paroisse./ Les tressoriers en charce son

⁹ Cette ancienne famille de la noblesse de l'élection de Vire, portait un écu blasonné d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, au chef d'argent.

tenus / de les faire annoncer au prons le / dimanche precedant et le tout sonner / et carrillonner à la manière accoutumée / fo[u]rnis pain vin luminaire et ornemens / le tout ainsi qu'il est plus amplement / porté dans le susdit contrat de / fondation fait ce 23 may 1688 (8 corrigé en 9).// Larmes tout autour et liseré, les creux ayant été noircis.

Chœur :

Ici repose maître Gilles Sanson, prêtre (PBRE) curé du lieu, 1635. Il fut le donateur de la croix du cimetière « ces crox donnée par M^e Gilles Sanson, PBR CD de Saint Vigor des Mon, 1622. » (Source : conservation départementale des antiquités et objets d'art de la Manche).

Deux autres dalles dont les épitaphes et les écus armoriés ont été bûchés.

Pierre de fondation due à Pierre Lucas, maître couvreur à Paris et à son épouse, Anne-Françoise Hébert, bourgeoise de Paris, passé chez maître Jean Lalesnel, notaire de Pont-Farcy, le 25 mai 1689.

Quelques sépultures intra-muros :

1770 (16/7) : Pierre Le Mélorel, de La Hudinière, inhumé dans la nef ;

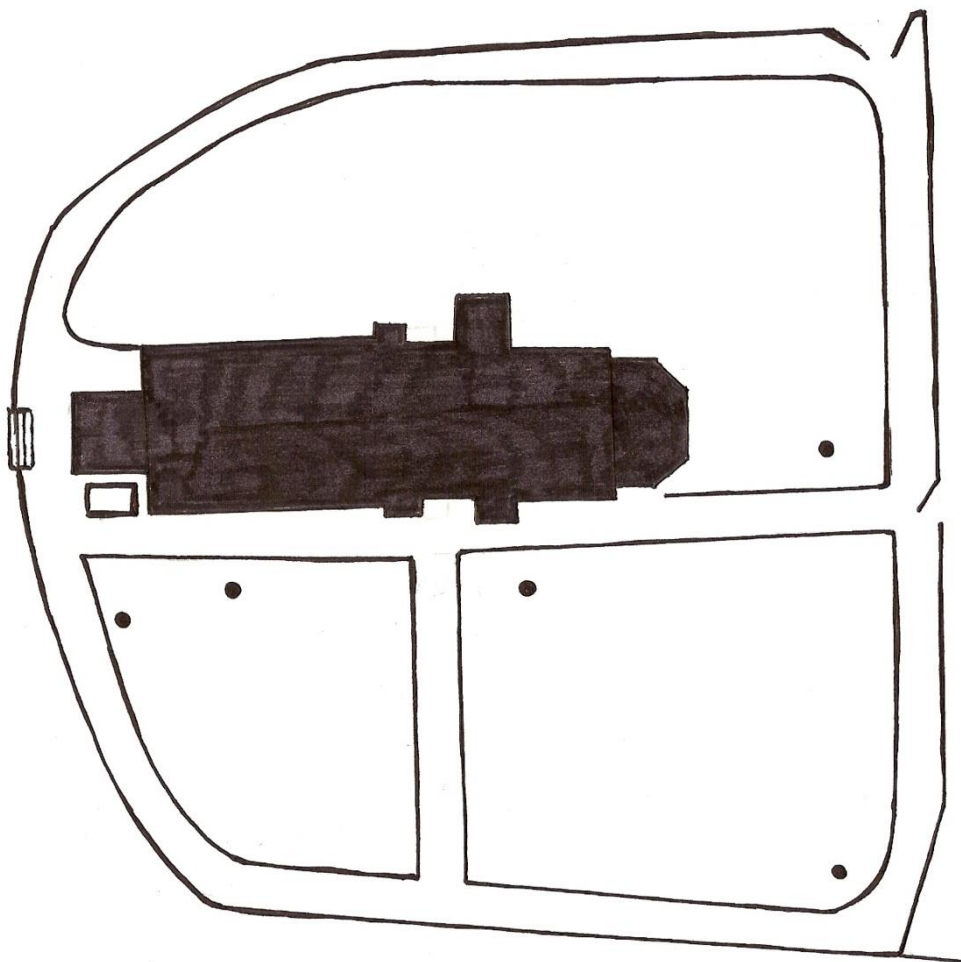
1771 (20/1) : Françoise Aumont, femme de Michel Le Mélorel Les Montils, de la Hudinière, inhumé dans la nef ;

1772 (15/4) : messire Pierre Charles Nantier, écuyer, sieur de La Roquerie, 75 ans, inhumé dans l'église ;

1772 (24/8) : Jean Mauger, sieur de La Fosse, décédé au village de la Gauterie, inhumé dans la nef ;

1773 (21/1) : Françoise Pôtel, originaire de Landelles, femme de Gilles le Mélorel, village de La Hudinière, inhumée dans la nef.

Le cimetière :



Six zones dans le cimetière constituent des îlots de qualité avec notamment des monuments anciens, des monuments en hauteur aux formes diversifiées : A : autour de la croix ; B : côté du chœur ; C : environnement du monument aux morts de la grande guerre ; D : à l'est de la sacristie (à proximité de la chapelle privée) ; E : angle bas sud-est du cimetière ; F : au nord du porche (construction en avant-corps de la nef) ; G : flanc sud-est de la sacristie ; H : concession privée ancienne dans l'angle sud-est du porche.

La croix du cimetière se dresse au midi de l'église. Elle se compose d'un emmarchement, un dé, un fût, un croisillon et un pupitre, le tout en granit bouchardé. La dédicace est la suivante « GILLE/SAN/SON/PBR/CD/ST.VI/GOR/DES/MON/1622/calice/CES/CROIX/DON/NEE/PM ». ¹⁰ Au pied de cette croix fut inhumé maître Pierre Hamel décédé le 8 septembre 1790 par maître François René Fillastre curé de Landelles-sous-Vire. ¹¹

Deux tombeaux sarcophages, à la mode de la deuxième moitié du 18^e, à courbes et contre courbes, sont disposés dans l'angle sud-ouest du porche de l'église paroissiale. L'un des deux est incliné. Les épitaphes sont :

¹⁰ Cette croix donnée par moi (PM) semble dire maître Gilles Sanson/CD (curé de Saint-Vigor-des-Monts/PBR (abréviation de prêtre).

¹¹ Il était natif de la Haute Fortière, une maison située à proximité de la route de Vire à Pont-Farcy où se dresse une croix de chemin.

1 « ici repose EL Zéardl. t / Larsonneur / de Gouvest / né à Vire / décédé à 52 ans à St / Vigor des / Monts le 28 / mars 1848 / de profundis / et M^r VJT / Larsonneur / baron de Gouvest / né en ce lieu 1769 / mort le 10 7bre 1852 ».

2 « ici repose le / corps de M de / de Gouvest / née Valheb / ert décédée / le 27 avril / 1830 épouse / vertueuse / tendre mère / charitable / envers les / pauvres / Priez Dieu / pour le repos / de son âme / de profundis »; suivent : une croix pédiculée et quatre larmes.

Patrimoine funéraire :

Les limites arrondies de ce champ où l'on dort, tendent à laisser penser qu'il n'a pas connu d'évolution très importante, sauf à l'est. Le site est enherbé mais dépourvu d'arbre. Il n'y a pas d'if ancestral, ni de buissons, à l'exception d'un rosier au nord-est. Cinq des huit îlots contribuent de façon plus importante aux apports patrimoniaux :

Tombeau de l'abbé Jean Charles Ozanne, granit bouchardé, petite croix sur stèle, dalle posée sur des piètements, épitaphe : HIC. EXPECTAT DONEC.SUAVENIAT IMMUTATIO JOAN.CAROLUS OZANNE IST^S. PAR.RECTOR DOCTISSIMUS SUA.IN.DEUM.PIETATE.IN PROXIMUM PROBITATE ET.IN.GREGEM CARITATE VIVUS.CLARUIT MORS.ILLUM.TERRAE.RAPUIT COELO.AD.DIDIT DIE.II AUG 1759 AETATIS.AM.SS.HUNC.FLENTES TUMULUM.PONJ FRATRES.CURAVIT (série de 5 larmes, crâne et tibias croisés, 5 larmes) REQT.IN.PACE

Épitaphe du tombeau de l'abbé Jean-Charles Ozanne : « hic expectat / donec suaveniat / immutatio ioan carolus / ozanne / ist s : par rector / doctissimus / sua in deum / pietate / in proximum / probitate / et in gregem / caritate / vivus claruit / mors illum / terrae rapuit / coelo'ad didit / die II aug 1750 / aetatis an 53 hunc flentes / tumulum poni fratres curavt / cinq larmes—crâne et deux tibias croisés—cinq larmes—cœur enflammé / reqt in pace ». (Tombeau surmonté d'une croix illustrée d'un calice et d'une hostie de maître Jean-Charles Ozanne).

Les curés inhumés dans le cimetière :

Testament de Jean Louis Vimard, originaire de Domjean desservant de Saint-Vigor-des-Monts du 9 avril 1833 enregistré le 24 janvier 1864. ¹²

Paul Auguste Arsène Gillette, né à Thury-Harcourt le 20 janvier 1847, transféré de Plomb à Saint-Vigor-des-Monts le 1^{er} août 1892. Il mourut le 21 mai 1906. Son séjour, raconte le narrateur, fut marqué de multiples tracasseries que son caractère difficile suscita parfois et aggrava presque toujours. Il ne sut pas se concilier l'affection des paroissiens ; à sa mort la municipalité fit payer aux héritiers sa place dans le cimetière.

Épitaphe vue « CI GIT LE CORPS DE M^E N LAINE NE 1810 / A SAULTCHEVREUIL / MORT CURE / DE ST VIGOR 1864 / INSTRUIT / ZELE CHARITABLE / FECIT ET DOCUIT / ICI RESPECT ET PRIERE / CONCESSION A PERPETUITE (dalle de granit et croix pédiculée en granit bouchardé cubique en arrière indépendante. ¹³

¹² SSP Tessy, volume 10, folio 63.

¹³ L'épitaphe fut gravée par son légataire universel, monsieur le curé-doyen de Percy. Monsieur Laisné est décédé le 8 septembre 1864.

Dalle tombale de l'abbé Le Roussel, curé de Saint-Vigor-des-Monts, croix en relief, décédé en 1842.

Circonstances particulières de décès :

1771 (20/7) : Jean Le Tellier, 55 ans, décédé dans la carrière de la Bruyère à La Poulardière, sous la voûte qui lui est tombée dessus, inhumé dans le cimetière ;

Les sépultures :

Îlot à l'est de la sacristie:

N° 110 : chapelle funéraire de style néogothique ; trois baies vitrées en arc brisé protégées par des grilles de fonte ; une porte de fer et de fonte avec ventail intérieur pourvu d'un verre; toit à bâtière ; deux pinacles ; une croix sommitale et un fleuron végétal. Elle fut dressée pour la famille « G Lemélorel—Lesmontils ». Période : dernier quart du XIX^e siècle. Intéressant monument de style néogothique de la fin du XIX^e siècle façonné en granit de pays. La signature du fournisseur a disparu. Il comprend trois baies en arc brisé garnies de verre blanc et protégées de grilles de fonte. Les deux baies latérales ont des piédroits constitués d'une colonnette et d'une baguette alternées par de profondes gorges. La baie occidentale est surmontée d'une triple archivolt dont deux arcs naissent sur des appuis en pointe de diamant. Ses piédroits sont ornés de colonnettes rondes avec chapiteaux à corbeilles rondes et lisses et bases polygonales. Un larmier aux pignons fait office de sablière sur les parois latérales. La base chanfreinée intègre la base des colonnes de façade. Deux colonnes avec bases et chapiteaux ronds rythment la façade orientale. Le toit à bâtières possède une faîtière de pierre. Deux rampants couronnent les pignons est-ouest. La pointe du couchant est surmontée d'une boule, sur base octogonale, sculptée de végétaux aux longues feuilles. Deux pinacles illustrés d'arcatures en mitre sont disposés sur console en façade du levant. Le rampant est couronné d'un socle sommital sur lequel est fixée une sphère elle-même surmontée d'une croix trilobée. La façade est se compose d'une porte en arc brisé. Un fronton sculpté souligne la base du tympan. Ce dernier se présente sous la forme un motif trilobé au sein duquel est sculptée en relief une petite croix trilobée. Un boudin en arc brisé naît sur les chapiteaux. L'épithaphe « G LEMELOREL-LESMONTILS » sculptée en relief est disposée au-dessous de l'appui du tympan. La battant de la porte s'illustre d'un panneau plein à la basse, d'un treillage quadrilobé sous forme de ronces à piquants, d'une bande de flammes, façon gothique flamboyant, et d'un oculus trilobé. Le panneau plein est orné d'une baguette moulurée et au sein du cadre formé d'une couronne mortuaire et de deux torches enflammées, croisées et renversées. Son ouverture se pratique par une poignée centrale. Des cabochons régulièrement répartis sur les bandeaux latéraux servent au sertissage des éléments composants cette porte. Bustes de plâtre ou d'alliage, ossatures métalliques des couronnes mortuaires se répartissent dans l'espace intérieur de l'édifice. L'une des couronnes est utilisée par les oiseaux comme support de la nidification. Un autel de granit est disposé contre la paroi occidentale (intervention en mars 2010).

N° 100 : stèle néogothique et petite croix sommitale tombée (non cassée) « Lemelorel 1895 ».

N° 98 : plaque fonte d'aluminium « Léon Lemélorel et Azeline Decaen ».

N° 99 : plaque fonte d'aluminium, Eugénie Loslier : 3 / 11 / 1897 ».

N° 102 : stèle en granit et marbre blanc, croix sommitale « Famille Lehericey » ; plaque fonte d'aluminium « Alexandre Lehericey 16 / 11 / 1898 » ; plaque fonte d'aluminium « Louis Lehericey 19 9bre 1900 ». Epitaphe du monument « à la mémoire de Alexandre Lehericey leur fils / décédé le 16 novembre 1898 âgé de 39 ans / et son épouse Mélanie Cochard / décédée le 8 novembre 1897 âgée de 35 ans / munis des sacrements de l'église. Priez dieu pour eux / souvenir d'un père et d'une mère à leurs enfants / ainsi que de leurs petites filles / Marie-Louise et Léa Lehericey ».

Croix de fonte ajourée illustrée du « bon pasteur » et de deux saintes femmes. Deux plaques d'aluminium « Louise Mauger—Albert Lefèvre 30 8bre 1955 ». Endommagée.

N° 103 : tombeau de granit avec haute stèle et haute croix fleurdéliée. Sépulture « Mahias-Hamel / 1782-1871 ; 1818-1897 ; 1818-1903 ; 1850-1930 ».

Cippe en granit « Lemélorel-Lesmontils, maire, 30 X^{bre} 1863.

Croix de fonte « arbre de vie » sur stèle, petit modèle, lierre, brelage plat, Christ tombé. Epitaphe : 1923-1945 / Maurice Delar... / soldat / mort à 23 ans.

Stèle à haute croix trilobée en granit, illustrée d'une pensée, signée Le Gorgeu. Epitaphe « GL Burel 14 / 06 / 1870 ».

N° 107 : croix de fonte ajourée, illustrée de 3 épis de 3 pavots, Christ, guirlande, n° de fabricant 137, raisins, épis de blé. Epitaphe « Angélique 11 / 04 / 1930 ».

N° 55 : croix de fonte, petit modèle, arbre de vie, coin au pied de la croix, brelage plat, lierre, Christ. Epitaphe « Eugène Gosselin ».

N° 53 : croix de fonte, arbre de vie, brelage épine, couronne de roses, typhas, chrysanthèmes. Epitaphe « Mathilde Gosselin, née Dégremont ».

N° 46 : croix de fonte, enfant, 1/2 ronde, creuse à l'arrière, ange sur pied. Epitaphe sur plaque « Maurice Voisin / 25 7bre 1909 » ; signée L Morel à Vire.

N° 1 : croix de fonte, arbre de vie, brelage cordon, lierre, blé et typhas sur tige. Epitaphe sur plaque de fonte d'aluminium « Albert Lefèvre 16 mai 1906 ».

N° 4 : stèle de pierre, haute croix trilobée. Epitaphe « Mademoiselle / Lemercerrie, institutrice à St Vigor / pendant 42 ans / 1839-1914 / Pater-Ave ». Signé R Rivière à Villedieu.

N° 8 : croix de fonte ajourée, brisée, illustrée de St Joseph et 2 plaques « Auguste-Edmond Asselot / 13 Xbre 1882 » et « Victor Asselot / 4 9bre 1894 / Félicité Asselot / 6 9bre 1902 ».

N° 9 : croix de fonte octogonale, brelage ruban, couronne mortuaire de Tanaïses, Christ, raisins, chrysanthèmes dont plusieurs fleurs rompues. Epitaphe sur plaque de fonte d'aluminium « Léa Grimoult / 6 avril 1914 ».

N° 12 : plaque de fonte d'aluminium « François Ledormeur / 26 juin 1914 ».

N° 13 : stèle néogothique, calcaire (?), croix sommitale (partiellement cassée). Epitaphe « Jacques

Asselot/ ancien maire de cette paroisse / 8 juillet 1848 / Marie-Victoire Lucas / son épouse / 27^{bre} 1871 / dans sa 74^e année / Priez Dieu pour lui ».

N° 15 : croix de fonte ajourée, illustrée du « bon pasteur » et deux saintes femmes au pied, un pot à feu, signée Corneau Alfred à Charleville, n° 198. Epitaphe sur plaque « François Nativelle / 30 avril 1915 / Marie Gesnouin / 25 décembre 1936 ».

N° 19 : croix de fonte militaire, tronc écôté, drapeau sur hampe, soldat debout, fusil sur pied. Epitaphe sur plaque de fonte d'aluminium en parchemin « Arsène Lebel / 13 février 1917 / d'une maladie contractée à la guerre / mobilisé au 19^e territorial / dans sa 43^e année ». Base signée : A Sino / Domjean / art funéraire.

N° 39 : stèle de granit abattue, plaque de fonte d'aluminium brisée.

N° 41 : plaque de fonte d'aluminium « Félix Lebouvier / 17 9^{bre} 1899 ».

N° 44 : haute colonne ronde, dont l'urne surmontée d'une croix a chuté, posée sur un dé cubique (art néo-antique). Epitaphe « Auguste Morel / fils de Gilles / Morel / et de Marie-Jeanne / Mette / né à St-Vigor / le 6 juin 1826 / et décédé / le 10 décembre 1848 / Priez Dieu / pour le repos de son âme / Pater ave / concession perpétuelle / tendre fils / bon frère : ami dévoué / il emporte dans la tombe / les regrets / de sa famille désolée / et de toutes les personnes / qui le connurent / requiescat in pace ».

N° 42 : tombeau et stèle à croix inclinée en granit.

N° 42 : Croix de fonte illustrée de la sainte face, brisée. Cinq plaques de fonte d'aluminium sont déposées : Maria Morel / 14 septembre 1935 ; Prosper Lahaye / 18 mai 1916 ; Clémentine Vivier / 1851-1928 ; Nathalie Boudier / 5 juillet 1894 ; Marie Morel / 14 8bre 1856.

N° 37 : croix de fonte imitation écorce de merisier, brelage cordon, couronne de chrysanthèmes, volubilis, arums sur tige. Clôture de fer et de fonte endommagée. Plaque endommagée « Henri Angélique / 21 janvier 1922 ».

N° 35 : croix de fonte ajourée, Christ, 3 épis de 3 typhas, deux anges, ciboire. Epitaphe « Marie Lehéricé / 1924 ».

N° 31 : croix de fonte ajourée, brisée, Vierge, couronne de roses, 3 épis de 3 typhas, IHS dans rayons lumineux.

N° 33 : croix de fonte ajourée, cœur enflammé, deux palmes : lis et laurier, lierre, 2 anges debout et nonchalants. Plaque « Charles Morel / 22 avril 1926 ».

N° 25 : croix de fonte, enfant, ange s'agrippant à la croix illustrée d'une couronne de roses.

Dalle de granit bouchardé et croix pédiculée : L Morel/18/6/1861 signée J Robbe à Vaudry.

Tombeau à haute croix à pointes portant une plaque commémorative de marbre blanc dédiée à A et R Robert morts au champ d'honneur en 1914 et 1917.

Les épidémies :

Une épidémie de croup se déclara en 1907 qui fit mourir plusieurs enfants (8 enfants sur les 22 décès de l'année). Le curé ajoute dans le livre paroissial qu'il n'y eut plus de victimes dès que la statue de Saint Roch fut placée dans l'église. L'épidémie de grippe espagnole fit elle aussi, selon lui, beaucoup de victimes (un pic de 17 morts en 1918, mais sans commune mesure avec ceux des années de « Grande guerre »).

Les soldats :

Sur les trente-deux tués ou disparus de la 1^{ère} guerre mondiale : Jules Allaire, Léon Asselin, Ernest Bossard, Fernand Chauvet, Emile Decaen, Albert Dodeman, Auguste Douville, Henri Forest, Louis Faucher, Victor Guilbert, Emile Hervieu, Paul Lalesnel, Léon Laille, Arsène Lebel, Paul Lejeune, A Leménorel, Emile Leroy, Louis Léon, Eugène Marie, Henri Marie, Henri Léon Marie, Joseph Marie, Georges Mauger, Aimé Massier, Léon Mazure, Victor Nativel, Alphonse Perrard, Auguste Robert, Henri Robert, Ernest Robillard, Henri Rozé, Gustave Voisin ; seul Arsène Lebel / 13 février 1917 / mort d'une maladie contractée à la guerre / mobilisé au 19^e territorial / dans sa 43^e année fut inhumé dans le cimetière ».

Brunet Ernest, soldat décédé à Salbruck (Allemagne) en novembre 1926 inhumé dans le cimetière le 28 février 1928.

Victime civile :

La mère du maréchal ferrant, grièvement blessée par des éclats d'obus, le mercredi 2 août 1944.

Les élus :

Constant Victor Fleuret, maire, décédé le 21 août 1915, inhumé le 25 et transféré dans le cimetière de Sainte-Marie-Outre-l'Eau.

Alcime Gustave Lemélourel, maire, décédé le 7 juin 1916, inhumé le 13 dudit mois.

Décès en juin 1942 de Raphaël Duchemin, maire. Chrétien exemplaire, homme de devoir, dévouement sans bornes, affable, organiste paroissial, unanimement regretté.

Les instituteurs :

Gilles Paul Levallois, instituteur, adjoint-au-maire, mort en janvier 1912. C'était dit-on dans le mémorial paroissial « un bon chrétien et un auxiliaire précieux pour le curé dans l'éducation des enfants ». Il possédait les fermes de la Roquerie, de la Bouillère d'après l'adjudication du 8 décembre 1904.¹⁴

Décès de madame Delisle, institutrice, en 1915.

Mademoiselle Lemercère, décédée en 1914, « dévouée aux œuvres d'éducation chrétienne » elle succéda à sa tante à la tête de l'école des filles pendant plus de quarante ans.

Frédéric François Desrues, instituteur primaire, demeurant à Saint-Vigor-des-Monts.¹⁵

¹⁴ ACP Percy, volume 88, folio 52-53.

¹⁵ ACP Villedieu, volume 115, folio 128.

Monsieur Hélié :

La population décréut régulièrement puisqu'en 1870 il était dénombré 988 habitants contre 632 entre 1945 et 1950.

Statistiques des sépultures :

Années :	Décès :	Années :	Décès :	Années :	Décès :
1870	27	1914	20	1919	13
1900	14	1915	24	1925	13
1906	16	1916	25	1939	6
1907	22 ¹⁶	1917	9	1945	7
1908	14	1918	17	1950	8

Origine des concessions pour sépultures privées dans le cimetière :

Adoption du tarif pour les concessions de terrain le 15 mai 1848. Il est modifié le 23 juin 1861 : concessions perpétuelles : 150 francs ; concessions trentenaires : 60 francs ; concessions temporaires : 40 francs (dont la durée est ici à Saint Vigor-des-Monts de 20 ans au lieu des 15 réglementaires (dossier cimetière/ contrats de concession des archives communales) ce qui valut à la commune d'être recalée pour se mettre en conformité.

Quelques contrats de concession :

1850 (15/2) : CT à Gilles Forest

1857 (17/4) : C 30 à Julie Lalesnel

1857 (19/5) : CP à Isidore Lucas

1857 (19/10) : CT à Marie Morel veuve Lebouvier

1859(29/11) : CP à l'abbé Lainé

1861 (11/7) : CT à Paul Lehericey

1866 (2/11) : Lainé, curé

1867 (20/5) : Morel, la croix

1867 (2/8) : François Hervieu

1881 (27/12) : François Voisin

1882 (7/2) : Gosselin (Mme)

1882 (31/5) : CP famille Guilbert

¹⁶ Les décès d'enfants-adolescents en 1907 : Ernest Mauger (9 ans), Casimir Albert Houssin (9 ans), Julia Léontine Boudin (9 ans), Albertine Aimée Léontine Sévaux (2 ans), Léa Albertine Lenouvel (1 an), Marie Louise Auvray (16 ans), Maria Ida Guélinel (7 ans), Paul Maurice Marie (22 mois) soit 8 d'après les registres de catholicité.

1883 (9/5) : CP Lesmontils

1883 (10/5) : CP Bertrand Lehericey

1895 (13/8) : CP Lemelorel-Lesmontils (MM)

1896 (22/3) : Léon Lemelorel

1897 (14/11) : CP à Loshier Auguste, 4m²

1898 (3/5) : CP à Arsène Morel pour la sépulture de Gilles Morel, son père.

1898 (30/12) : CP à Emile Voisin

1899 (26/1) : Concession 15 ans à Louis Leherissey pour la sépulture de Louis Lalesnel, son beau-frère.

1899 (4/6) : CP à Letellier Daniel.

1900 (9/3) : CP Arthur Lebouvier

1910 (2/2) : CP à Leherissey Maria veuve Jamet.

1912 (18/2) : CP à Lechevallier Marie veuve Levallois.

1921 (4/12) : CP à Victor Gogo

1921 (20/12) : CP à Martial Robert Jean-Baptiste.

1922 (26/12) : CP à Lebouvier Arthur

Extrême-onction :

A moins de mort imprévue (subite ou par accident) tous les malades reçoivent l'extrême-onction. Les familles accomplissent scrupuleusement sur ce point leur devoir et ont soin d'avertir le curé avant que déclinent les forces du malade. Lorsque le prêtre apporte la sainte communion et va extrêmiser un mourant, il est d'usage d'en informer les habitants du village qui viennent assister à la cérémonie. Chaque foyer est ordinairement représenté. Chaque soir qui s'écoule entre le décès et l'inhumation, les paroissiens invités par les soins des parents du défunt, se rendent, parfois en grand nombre, à la maison mortuaire pour la prière du soir et le chapelet, récités par le pasteur, si le domicile n'est pas trop éloigné du presbytère, à son défaut, par une des assistantes. Il n'est pas rare d'y dénombrer une centaine de personnes, dont quelques-unes restent pour la veillée funèbre. Pour les obsèques, beaucoup assistent à la levée du corps, d'autres se joignent au cortège pendant le parcours ; un certain nombre, des personnes âgées surtout, attendent dans l'église. L'assistance est ordinairement très nombreuse, venant non seulement de la paroisse mais des communes environnantes. Tous assistent à l'office, sauf ceux qui arrivent en retard et ne peuvent, de ce fait, trouver place. Ces derniers appartiennent en majeure partie aux paroisses du Calvados. Autrefois et jusqu'à ces derniers temps, seuls, le clergé et les porteurs se rendaient à la tombe, la famille et les fidèles restant dans l'église jusqu'au retour du prêtre et de ses ministres. A la demande de monsieur le curé, tous maintenant accompagnent le cercueil et un service d'ordre canalise le défilé. L'attitude des assistants dans l'église et au cimetière est toujours recueillie. Les familles font beaucoup prier pour leurs

défunts. Il n'y a pas de service, mais une messe huitaine, suivie de 25, 50, 100 messes ; de plus l'anniversaire est fidèlement marqué, souvent pendant plusieurs années. Enfin les tombes soigneusement entretenues, témoignent, elles aussi, du culte que les paroissiens ont de leurs morts.

Les remerciements se font dans le cimetière. Un certain nombre de conseillers croyant répondre au désir des familles auraient voulu qu'ils se fassent dans le chœur de l'église. Le curé se retrancha derrière l'impossibilité d'admettre un va et vient de cette importance dans une église si petite et propose le porche pour s'abriter en cas de pluie. Une famille au moins a accepté cette solution en 1967.

Un caveau a été posé à l'arrière de la chapelle (dommage, il aurait fallu réserver cet emplacement).

Cases pour urnes : suggestion de les intégrer dans le mur est du cimetière en épaississant le muret.

Jardin du souvenir : projet au nord du cimetière.

Vérification de la procédure lancée en 2008 : rien n'a été fait par le conseil municipal.

Il n'y a eu aucune délibération du Conseil municipal, aucun procès-verbal de 1^{er} constat d'abandon, il n'y a donc aucune opération de lancée. Il faut revoir au point de départ. Le maire n'a aucune idée de la procédure. Que fait donc le personnel administratif devant cette situation ?

Nécessité préalable de faire un plan précis du cimetière, numéroter les rangées et les sépultures.

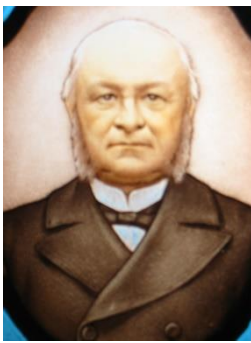
Autres éléments de patrimoine :

Les croix de chemin

Les moulins de Drôme (documentés à partir du début du 17^e siècle.

Le manoir de la famille de Billeheust était tout près de l'église, à l'est. Bâtiment ruiné, abattu depuis, qui avait été édifié en 1707 par Henri de Billeheust et agrandi par son fils, Jean-François de Billeheust. Il fut légué le 12 juillet 1871 à Edouard de Billeheust-d'Argenton (BIB D 2148).

Famille Lemélorel, Lesmontils :



Monsieur Alcime Gustave Lemelorel, Lesmontils, est né le 6 septembre 1839 à Saint-Vigor-des-Monts, au village de la Heudinière. Âgé de 76 ans, il décède le 7 juin 1916 à Saint-Vigor-des-Monts.

Madame Marie-Augustine Aumont est née à Montbray le 13 mars 1851, fille de Pierre, tourneur, et de Victoire-Adèle Mesnil, au village de la Métairie. Un contrat de mariage est reçu par M^e Beslon notaire à Landelles le 28 mai 1878. Le couple s'unit par le mariage à Saint-Vigor-des-Monts, le 29 mai 1878. Testament de monsieur Alcime-Auguste Lemelorel en date du 20 février 1914, déposé chez M^e Le maître, notaire à Tessy-sur-Vire. Madame Lemelorel-Lesmontils renonce à la communauté d'acquêts, ayant existé, chez M^e Bazire notaire à Tessy-sur-Vire, le 25 octobre 1916. Outre le testament, quatre héritiers sont désignés, à savoir ses neveux et nièces : Auguste-Alexandre Lemelorel, propriétaire au Mesnil-Raoul ; Fernand Lemélore, propriétaire à Tessy-sur-Vire (mobilisé) ; Marie-Louise Lemélore épouse de Jean-Marie-Arsène Jourdes, sous-chef de bureau au ministère des finances, avec lequel elle demeure au 51 rue du Montparnasse à Paris ; Marie-Mélanie Lemelorel, épouse de Ernest-Marie-Edmond Outters, propriétaire, avec lequel elle demeure à Tessy-sur-Vire (mobilisé).

La succession est déclarée le 7 décembre 1916. Madame Marie-Augustine Aumont, âgée de 71 ans, est décédée le 22 mars 1922. Déclaration de succession en date du 20 septembre 1922 (perdue), rectifié le 6 janvier 1923 (existant) et les 9 et 30 X 1923.

Jacky Brionne

Novembre 2016